



Graine d'infos

Février 2026

Informations municipales



Election des conseillers municipaux et des conseillers communautaires :

Un décret du 27 août 2025 fixe la date de convocation des électeurs au **dimanche 15 mars** en vue de procéder au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires. Dans les communes où il devra y être procédé, le second tour de scrutin aura lieu le dimanche 22 mars 2026.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer au scrutin doivent être déposées au plus tard, respectivement le **mercredi 4 février** pour les inscriptions en ligne et le **vendredi 6 février** pour les dépôts papiers en mairie. Les cartes d'électeurs pour les nouveaux inscrits seront adressées à l'adresse de rattachement de leurs titulaires au plus tard le 12 mars 2026.

A Gragnague, 23 sièges de conseillers municipaux et 5 sièges de conseillers communautaires sont à pourvoir. Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du Code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. La désignation des conseillers intercommunaux se fait dans le cadre des élections municipales, les premiers des listes élues ayant vocation à siéger au sein des intercommunalités.



Votre bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Il vous est rappelé que pour pouvoir voter, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire.



Programmation des vacances d'hiver de l'Espace Jeunesse de Gragnague :

Tu as entre 11 et 17 ans ? Viens à l'Espace Jeunesse de Gragnague.

Adhésion et inscription obligatoires.

L'Espace Jeunesse sera ouvert du lundi 23 Février au Vendredi 06 Mars

La programmation est à retrouver sur :

<https://www.lecgs.org/fr/site/c3g-coordination/page/jeunesse-cc-girou.php>

ou

<https://www.cc-coteaux-du-girou.fr/l-actualite/programme-vacances-hiver-espaces-jeunesse>

L'Espace Jeunesse est ouvert tous les jours en accueil libre : chaque jeune pourra utiliser les équipements mis à disposition et proposer des actions.

En ce qui concerne les sorties et les soirées : le nombre de places est limité et sur inscription.

Si nécessaire, les transports s'effectueront en minibus, en bus ou en train (covoiturage possible avec des parents disponibles).



Attention : toute sortie non annulée 48h à l'avance fera l'objet d'une facturation.

Un chantier est organisé lors de cette période de vacances.

Les inscriptions se feront par retour de mail, appel, message, ou en passant nous voir directement sur la structure durant les horaires d'ouverture.

Contact : Sarah Medjebeur, Directrice Espace Jeunesse,

0658443231 ou jeunesse-gragnague@lecgs.org

Espace Jeunesse – 8 rue Malcousinat - Gragnague

Informations associatives :

Loto des Ecoles :

L'association *les amis de l'école* organise le Loto de L'École de Gragnague le **dimanche 8 février** à partir de **14h00** -

Ouverture des portes à **13h00** au **C.S.L.** (gymnase du Lycée)

Nombreux lots à gagner :

Tablette Samsung A9+

TV Samsung OLED 55'

Nintendo Switch 2

Machine Expresso Broyeur

Friteuse Air Fryer

Trottinette Electrique Segway

Paniers Garnis

Bon d'achat

+ Plein d'autres Surprises...



L'AG de la pêche :



L'AAPPMA de la Vallée du Girou fera son Assemblée Générale ordinaire le **18 février à 18h30** à la salle communale de la mairie de GRAGNAGUE.

Un pot de l'amitié clôturera cette réunion.

Pour de plus amples informations contacter le président au 06 87 10 06 97.

Venez nombreux

AGGV :

Nouvelle année, bonnes résolutions, la nôtre : vous faire bouger dans la bonne humeur !
Venez nous rejoindre et découvrir les activités proposées par l'AGGV.

Tarif à partir du 1er février, une adhésion à tarif réduit et ce jusqu'au début des vacances d'été :

- 1 cours : 56 € (60 € Habitant hors Gragnague)
- 2 cours : 84 € (88 € Habitant hors Gragnague)
- 3 cours : 105 € (109 € Habitant hors Gragnague)
- 4 cours : 124 € (128 € Habitant hors Gragnague)
- 5 cours et + : 134 € (138 € Habitant hors Gragnague)

La licence est due dans son intégralité soit 30€ ; c'est votre assurance et elle est déductible des impôts à hauteur de 66%.

Voir les cours proposés par nos différentes animatrices sur la fiche d'inscription disponible à l'EDP ou faire un mail à : aggv.gragnague@gmail.com

